



**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

# Initiative Accès à l'Assurance

Programme mondial pour la promotion de cadres de réglementation et de contrôle sains

## Consultation téléphonique A2ii-AICA : 23 juillet 2015

### “Le contrôle fondé sur le risque dans l'assurance inclusive”

**Louise Adnot**, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), France, Insurance International Affairs Division

**Jocelyne Kaneza**, Chef de la Cellule des Affaires Juridiques, de la Réglementation, des Etudes et des Agréments, Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA)

Animé par **Onur Azcan**, A2ii





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Ordre du jour

1. Pourquoi le contrôle fondé sur le risque est-il important pour les marchés d'assurance inclusifs ?
2. S'entendre sur les notions : définitions
3. Approche proportionnée de la réglementation et de la mise en œuvre
4. Préparer l'application du CFR sur un marché d'assurance inclusif
5. Études de cas pays - Burundi
6. Discussion : questions et contributions





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## FOLIE

La folie consiste à faire toujours la même chose tout en attendant un résultat différent.

*Einstein*





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

# 1. Pourquoi le contrôle fondé sur le risque est-il important pour les marchés d'assurance inclusifs ?

## Définir votre régime de solvabilité actuel

- Des obligations de capital minimum conventionnelles strictes appliquées à tous les assureurs
- Des obligations de capital conventionnelles strictes appliquées à tous les assureurs, comprenant des facteurs de risque simples
- Des obligations de capital fondées sur un ensemble complet de facteurs de risque, adaptées à la complexité de chaque assureur

Ou quelque part entre les 3 ?!





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## 2. S'entendre sur les notions : définitions

### Contrôle fondé sur le risque

*Processus structuré visant à identifier les principaux risques auxquels chaque entreprise est exposée et, par le biais d'un examen ciblé du contrôleur, à évaluer la gestion des risques de l'entreprise et sa vulnérabilité financière en cas de résultats défavorables.*

*Source : Banque mondiale*

### Principe de proportionnalité (Solvabilité II)

*Le principe de proportionnalité impose aux contrôleurs d'évaluer la conformité au cadre réglementaire d'une manière proportionnée à la nature, à l'échelle et à la complexité des risques inhérents à l'activité des assureurs.*





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Inclusion financière

*Situation dans laquelle tous les adultes en âge de travailler ont un accès effectif à des services de crédit, d'épargne, de paiement et d'assurance fournis par des prestataires formels.*

## Micro-assurance

*Toute forme de protection contre les risques conçue pour les individus à faibles revenus, et accessible à ce groupe cible, fournie par différentes catégories de porteurs de risque opérant selon les principes fondamentaux de l'assurance, et financée par des primes (AICA 2007)*





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Assurance inclusive

- Terme naissant
- Traduit l'objectif sous-jacent de l'inclusion financière : accroître l'accès à des produits d'assurance abordables et adaptés
- Moindre dépendance aux notions de « faibles revenus » et de produits d'assurance conçus pour les populations à faibles revenus ou peu ou pas servies
- Répond aux risques et besoins d'assurance spécifiques aux populations peu ou pas servies
- Va au-delà de l'offre d'assurance traditionnelle à des segments inférieurs du marché





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## 3. Approche proportionnée de la réglementation et de la mise en œuvre

### Un exemple...

- L'approche proportionnée de la réglementation minimise le recours aux actuaires en définissant les domaines dans lesquels les actuaires sont nécessaires ou non.
- L'approche dépend des caractéristiques spécifiques du marché d'assurance local considéré (pas d'approche standard universelle).
- Chaque autorité de réglementation doit évaluer les caractéristiques du marché, notamment les réglementations en vigueur, et rechercher l'équilibre entre le besoin de services actuariels et l'offre disponible.





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Orientations de l'AICA

- Le contrôle prudentiel doit être fondé sur le risque et proportionné.
- (Principes de base d'assurance) PBA 13 à 17 : réassurance, évaluation. Investissement, GRE et suffisance des fonds propres s'appliquent à tous les assureurs.





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## 4. Préparer l'application du CFR sur un marché d'assurance inclusif

### Opérer la bonne surveillance des “risques” pour le régulateur

- Quels sont les risques – pour les assureurs, les clients ou les objectifs de contrôle – associés à une situation donnée ?
- Quelle est la probabilité de réalisation du risque et des conséquences associées ?
- Quelles sont les alternatives ?
- Quels sont les coûts/bénéfices de chaque alternative ?
- Quelle alternative offre le coût le moins élevé – à la fois en termes financiers et par rapport au degré d'intrusion – tout en réduisant les risques ?





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## 5. Cas pays - exemple du Burundi

### Brève présentation de l'ARCA

- Créée en 2001 et placée sous tutelle du Ministère des Finances :
  - A été opérationnelle en 2011 grâce à l'appui de la Banque Mondiale
  - A été dotée de personnel technique en mars 2013
  - Son cadre légal et réglementaire révisé en 2014
- Ses missions (en général) :
  - Assurer la surveillance du marché et la promotion de l'industrie d'assurance
  - Contrôler l'application de la réglementation des assurances
  - Assurer la protection de l'épargne collective et le contrôle des placements
- Stabilité financière :
  - La Banque Centrale et l'ARCA: régulateurs du secteur financier





## Aperçu du marché des assurances

- **Marché étroit composé de 6 entreprises d'assurances ;**
  - Quatre pratiquent les opérations d'assurance "Vie" et "Non Vie";
  - Deux autres pratiquent uniquement l'assurance "Non Vie".
- **L'assurance obligatoire automobile occupe une très grande part (avec une concurrence déloyale affichée) ;**
- **Contribution au financement de l'économie quasi inexistante ;**
- **Faible taux de concentration comparé à ceux de la Communauté Est Africaine ;**
- **Manque de formation et de professionnels et d'experts (ex. actuaires, comptables) ;**
- **Faible niveau de gestion des risques et de gouvernance d'entreprise ;**
- **Problème de collecte de données.**





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Quelques développements

- Loi sur les assurances révisée et conforme aux ICPs (principes de base d'assurance)
- MoU signé pour la coopération en cas d'opérations d'assurance transfrontalières (dans le cadre de l'association est africaine des contrôleurs d'assurances : EAISA)
- Elaboration d'un manuel de contrôle des opérations d'assurances transfrontalières et de groupes d'assurances (par EAISA)
- Renforcement des capacités des acteurs d'assurances burundais depuis 2014 (soutien de l'EAC et de la Banque Mondiale)
- Planification d'une approche de supervision basée sur les risques





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Défis à relever

- Programme de gestion de risque efficace
- Gouvernance d'entreprise effective
- Besoin des services d'actuaire
- Mise en place d'une supervision basée sur les risques (plan adopté en 2014) et utilisation du modèle CARMELS

### **N.B.:**

- **L'ARCA entend relever ces défis bientôt ;**
- **L'ARCA commence à utiliser partiellement le modèle CARMELS ;**
- **Une procédure de recrutement d'un assistant pour former le personnel technique et élaborer un guide RBS/CFR (contrôle fondé sur les risques) est en cours.**





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## 6. Discussion : questions et contributions

### Votre plan d'action en faveur de l'assurance inclusive/du CFR

- Quelles sont les trois premières mesures que vous prendrez à l'issue de cette consultation pour évaluer l'application du CFR à un marché d'assurance inclusif ?
- Comment allez-vous intégrer ou développer l'évaluation du risque dans votre régime de solvabilité actuel ?





**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

[www.a2ii.org](http://www.a2ii.org)

The Initiative is  
a partnership  
between:



**IAIS**

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS



**BMZ**



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



FINMARK TRUST  
Making financial markets work for the poor



International  
Labour  
Office



UN  
CDF  
Microfinance • Capital Development



Fondo Multilateral de Inversiones  
Miembro del Grupo BID



Making Finance  
Work for Africa



Ministry of Foreign Affairs of the  
Netherlands

Hosted by:



Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

